



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le service des relations publiques de Vanguard au 610-669-5002.

VANGUARD DÉTERMINÉE À RÉDUIRE LE COÛT DES PLACEMENTS : RÉDUCTION DES FRAIS DE 11 DE SES FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

TORONTO (Le 7 octobre 2014)—Placements Vanguard Canada inc. a annoncé aujourd'hui la réduction des frais de gestion de plus de la moitié de ses 21 fonds négociés en Bourse canadiens (les FNB Vanguard). Ses frais de gestion moyens pondérés en fonction de l'actif, déjà parmi les moins élevés de son secteur d'activité, ont ainsi été ramenés de 0,19 % à 0,14 %*.

« Notre mission est de faire en sorte que les placements de nos investisseurs au Canada et ailleurs aient toutes les chances de réussir », a déclaré Atul Tiwari, directeur général de Placements Vanguard Canada inc. « Le niveau des frais est un élément critique de l'équation de la réussite d'un placement. Nous réduisons les frais et la complexité des placements partout dans le monde et sommes satisfaits d'abaisser encore davantage le coût des placements de nos investisseurs canadiens. »

Les frais de gestion des FNB Vanguard commencent maintenant à 0,05 % (les nouveaux frais de gestion sont indiqués dans le tableau ci-dessous). Les nouveaux ratios des frais de gestion (RFG) seront calculés à la fin de l'année, comme l'exige la réglementation.

Ayant créé le premier organisme de placement collectif (OPC) indexé aux États-Unis, en 1976, The Vanguard Group, Inc. gère maintenant des actifs de plus de 3 billions de dollars US à l'échelle mondiale. La méthode de placement Vanguard est offerte au Canada, en Australie, en Europe, à Hong Kong et ailleurs. Par l'intermédiaire de ses diverses entités, Vanguard dessert ses investisseurs dans plus de 80 pays et continue de réduire les coûts des placements au moyen, notamment, des mesures suivantes :

- la réduction, en août 2013, des frais de gestion de deux de ses FNB internationaux domiciliés au Canada;

- la baisse, en septembre 2014, des frais de 25 OPC et FNB domiciliés au Royaume-Uni et en Irlande;
- l'enregistrement d'une diminution du ratio des frais de 22 FNB américains au cours du premier semestre de 2014;
- la réduction des frais de plus d'une demi-douzaine d'OPC et de FNB australiens en 2012 et en 2013.

C'est en décembre 2011 que Placements Vanguard Canada inc. est entrée sur le marché canadien, pour y offrir une gamme de six FNB à faibles coûts. En 2012, la société y a offert cinq FNB de plus, puis cinq de plus en 2013 et encore cinq de plus en 2014. La société, qui gère maintenant près de 3 milliards de dollars CA en actifs de FNB, a obtenu, en 2013, les prix de fournisseur de FNB de l'année et de meilleur FNB d'actions aux 19^{es} prix annuels des placements canadiens de Morningstar. De plus, le FNB Vanguard U.S. Total Market Index ETF (CAD-hedged) (VUS) a remporté le prix du meilleur FNB d'actions.

« Nous sommes déterminés à offrir des produits de grande qualité qui demeureront pendant des décennies et joueront un rôle durable dans un portefeuille » a affirmé M. Tiwari. « La ligne de conduite disciplinée que nous suivons pour développer nos FNB découle de la structure de propriété unique de notre société mère, The Vanguard Group, Inc. Celle-ci appartient à ses OPC domiciliés aux États-Unis qui, eux, appartiennent à leurs investisseurs. Cette structure nous permet d'aligner nos intérêts sur ceux de nos investisseurs et donne le ton à la culture, à la philosophie et aux politiques de l'organisation de Vanguard partout dans le monde.

Nouveaux frais de gestion des FNB Vanguard

FNB Vanguard	Symbole au téléscripateur TSX	Nouveaux frais de gestion annuels¹ (% de la valeur liquidative)	Anciens frais de gestion annuels¹ (% de la valeur liquidative)
Vanguard FTSE Canada Index FNB	VCE	0,05 %	0,09 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index FNB	VCN	0,05 %	0,12 %

Vanguard FTSE Canadian High Dividend Yield Index FNB	VDY	0,20 %	0,30 %
Vanguard S&P 500 Index FNB	VFV	0,08 % ²	0,15 % ²
Vanguard S&P 500 Index FNB (CAD-hedged)	VSP	0,08 % ²	0,15 % ²
Vanguard FTSE Developed ex North America Index FNB	VDU	0,20 % ²	0,28 % ²
Vanguard FTSE Developed ex North America Index FNB (CAD-hedged)	VEF	0,20 % ²	0,28 % ²
Vanguard FTSE Emerging Markets Index FNB	VEE	0,23 % ²	0,33 % ²
Vanguard Canadian Aggregate Bond Index FNB	VAB	0,12 %	0,20 %
Vanguard Canadian Short-Term Bond Index FNB	VSB	0,10 %	0,15 %
Vanguard Canadian Short-Term Corporate Bond Index FNB	VSC	0,10 %	0,15 %

À propos de Vanguard

Placements Vanguard Canada inc. est une filiale en propriété exclusive indirecte de The Vanguard Group, Inc. qui gère des actifs de près de 3 milliards de dollars CA. The Vanguard Group, Inc. est l'une des plus importantes sociétés de gestion de placements au monde et un important fournisseur de services pour régimes de retraite d'entreprises. Vanguard gère des actifs de plus de 3 billions de dollars US à l'échelle mondiale, dont plus de 400 milliards de dollars US en actifs de FNB. Vanguard dispose de bureaux aux États-Unis, au Canada, en Europe, en Australie et en Asie. La société offre plus de 160 fonds à ses investisseurs aux États-Unis et plus de 100 autres fonds, dont des FNB, aux clients des autres marchés qu'elle dessert.

Vanguard se caractérise par sa structure de propriété unique. Plutôt que d'être une société ouverte ou d'être détenue par un groupe restreint de particuliers, The Vanguard Group, Inc. appartient aux OPC et aux FNB Vanguard domiciliés aux États-Unis, lesquels appartiennent pour leur part aux clients de Vanguard. Cette structure mutuelle unique permet d'aligner les intérêts de Vanguard sur ceux de ses investisseurs et donne le ton à la culture, à la philosophie et aux politiques de l'organisation de Vanguard partout dans le monde. Les investisseurs canadiens profitent donc de la stabilité et de l'expérience de Vanguard, de ses faibles coûts de placement et de la priorité qu'elle accorde à sa clientèle. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site www.vanguardcanada.ca.

#

Tous les montants concernant les actifs sont en date du 31 août 2014 sauf indication contraire.

*Au 30 septembre 2014.

¹Le tableau indique les frais de gestion que paient les FNB Vanguard à Placements Vanguard Canada inc. à compter du 7 octobre 2014, qui sont signalés dans la modification apportée au prospectus des FNB Vanguard. Les nouveaux RFG seront calculés à la fin de l'année. Vanguard prévoit que les RFG des FNB Vanguard seront largement semblables à leurs frais de gestion, car elle s'attend à ce que les seuls frais supplémentaires qui seront à la charge des FNB Vanguard et devront être inclus dans le calcul des RFG seront la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée qu'ils devront payer, le cas échéant. Placements Vanguard Canada inc. convient actuellement de rembourser les FNB Vanguard des frais d'exploitation continus du comité d'examen indépendant des FNB Vanguard, mais peut modifier cette pratique en tout temps. En général, les RFG des FNB sont plus élevés que les frais de gestion des FNB.

²Ce FNB Vanguard investit principalement dans un ou plusieurs Fonds Vanguard domiciliés aux États-Unis. Pour s'assurer qu'il n'y a aucune répétition des frais de gestion exigibles relativement au FNB Vanguard et à son placement dans les Fonds Vanguard, les frais de gestion payables par le FNB Vanguard à Placements Vanguard Canada inc. indiqués dans le tableau ci-dessus sont réduits du total des frais de gestion payables par les Fonds Vanguard à un membre du groupe de Placements Vanguard Canada inc. et de certains frais des Fonds Vanguard payés directement par les Fonds Vanguard (collectivement, le « ratio des frais total du Fonds Vanguard »). Le ratio des frais total du Fonds Vanguard est intégré à la valeur au marché des actions des Fonds Vanguard dans lesquels le FNB Vanguard investit.

Les investisseurs versent habituellement à leur courtier des frais de courtage s'ils achètent ou vendent des parts de FNB à la Bourse de Toronto (« TSX »). Si l'opération d'achat ou de vente de parts est effectuée à la TSX, il se peut que les investisseurs aient à verser des sommes supérieures à la valeur liquidative courante lorsqu'ils achètent des parts d'un FNB et ils sont susceptibles de recevoir moins que cette valeur lorsqu'ils les vendent. Les parts de FNB sont évaluées de façon continue et peuvent être achetées ou vendues tout au long de la journée sur le marché secondaire, processus qui donne lieu à des coûts additionnels, comme des écarts acheteur-vendeur. Le placement dans des parts d'un FNB comporte des charges et des frais continus. Un FNB doit préparer des documents d'information qui contiennent des renseignements clés le concernant. Vous trouverez des renseignements plus détaillés concernant les FNB Vanguard dans ces documents d'information, sur le site www.vanguardcanada.ca. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur. Les FNB Vanguard sont gérés par

Placements Vanguard Canada inc., filiale en propriété exclusive indirecte de The Vanguard Group, Inc.

Un placement dans un FNB Vanguard comporte des risques, y compris le risque d'une erreur dans le suivi de l'indice sous-jacent. Tous les placements, y compris ceux qui tentent de reproduire le rendement des indices, sont assujettis à des risques, dont la possibilité de perdre le capital investi. Le rendement d'un indice n'est pas exactement représentatif d'un placement particulier, car il est impossible d'investir directement dans un indice.

Les placements dans des fonds obligataires sont assujettis au risque de taux d'intérêt, au risque de crédit et au risque lié à l'inflation. Les placements à l'étranger comportent des risques additionnels, dont les risques liés aux fluctuations de change et à l'instabilité politique.

« S&P 500^{MD} » est une marque de commerce déposée de Standard & Poor's Financial Services LLC. Cette marque de commerce a été concédée sous licence à S&P Dow Jones Indices LLC et aux membres de son groupe et a été concédée aux termes d'une sous-licence, en vue de certaines utilisations, à Vanguard. « FTSE^{MD} » est une marque de commerce des sociétés du London Stock Exchange Group et est utilisée par FTSE aux termes d'une licence. Vanguard dispose d'une licence d'utilisation de cette marque de commerce. Aucun des FNB Vanguard n'est parrainé, avalisé, vendu ou promu par les propriétaires susmentionnés des marques de commerce ou les fournisseurs des indices connexes ou les sociétés de leur groupe ou leurs concédants de licence tiers, et ces entités n'ont aucune responsabilité, ne donnent aucune garantie, ne font aucune déclaration, prétention ou prédiction et n'établissent aucune condition, en ce qui a trait au bien-fondé d'une décision d'acheter, de vendre ou de conserver des parts d'un FNB Vanguard.

Morningstar Awards 2013(c). Morningstar, Inc.

Tous droits réservés. Placements Vanguard Canada inc. a gagné le prix du fournisseur de FNB de l'année et du meilleur FNB d'actions au Canada. Pour obtenir plus de renseignements concernant les prix décernés par Morningstar, y compris des informations sur les critères sur lesquels les prix sont basés, veuillez visiter le site www.investmentawards.com.